

L'HEURE EST À LA MOBILISATION GÉNÉRALE !

Pour la CGT, lutter pour la justice sociale, la justice fiscale ou la justice climatique constituent le même combat visant à changer de système. Il est illusoire de penser changer l'un sans l'autre. La CGT a appelé à se mobiliser le 16 mars pour le climat.

Elle a aussi appelé, depuis de nombreuses semaines, à une convergence avec les gilets jaunes ; Le mouvement des gilets jaunes est l'expression récente de la profonde crise sociale. Ils aspirent, comme nous, à une véritable justice sociale et fiscale

La CGT appelle à la grève le 19 mars pour le Progrès Social.

La CGT appelle avec FO, Solidaires, UNEF, UNL et UNL-SD les salarié-e-s des entreprises et services publics, les privés d'emploi, la jeunesse et les retraités à participer massivement à la grève interprofessionnelle et à manifester partout en France le 19 mars pour une autre politique sociale.

Dans la Fonction publique, les organisations CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES s'inscrivent dans l'appel unitaire interprofessionnel pour faire du 19 mars un temps fort de mobilisation.

Depuis son arrivée au pouvoir, Emmanuel Macron a multiplié les attaques contre les agents de la Fonction publique : gel de la valeur du point, rétablissement du jour de carence, remise en cause de missions publiques, nouvelles et massives suppressions d'emplois, etc. Ceci est particulièrement vrai dans les administrations et établissements des finances. Bercy sera encore un grand pourvoyeur des 120 000 emplois publics promis à la démolition.

Sans attendre, **les salariés des finances se sont engagés dans l'action depuis plusieurs semaines** avec des actions très fortes aux **douanes** depuis le 4 mars et aux **finances publiques** avec la récente journée du 14 mars **Un agent sur trois en grève à la DGFIP le 14 mars à l'appel de l'intersyndicale (Solidaires, CGT, FO, CFDT) !** Dans 10 départements, le taux de grève a dépassé les 50%. Depuis plusieurs semaines des rassemblements, manifestations, grèves et blocages ont été organisés sur tout le territoire de façon exceptionnelle. En Haute-Garonne le mouvement de piquet de grève est entré dans sa septième semaine...

ET MAINTENANT, ON FAIT QUOI ?

L'actualité montre à quel point les missions exercées par les salariés des finances sont au cœur des préoccupations de la population.

- Justice fiscale,
- financement de l'économie et des services publics,
- sécurité alimentaire,
- protection du consommateur,
- préservation de l'environnement et financement de la transition énergétique...

Autant de sujets cruciaux pour notre société.

Mais sous couvert de « grand débat » démocratique, Macron et son gouvernement tentent de circonscrire la problématique à une seule équation : « si vous voulez payer moins d'impôts, choisissez les services publics à supprimer ».

Dans les faits, il s'agit de justifier et valider la politique **ultralibérale** de destruction des conquêtes sociales et des services publics. Une **politique qui multiplie les attaques contre les salariés, qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public.**

En 2019, la loi dite de « Transformation de la fonction publique » que le gouvernement voudrait voir votée avant l'été, est le véhicule législatif qu'Emmanuel Macron utilise pour mettre en musique son projet de démantèlement méthodique de la fonction publique.

Précariser les agents pour démanteler les services

Moins d'agents publics pour moins de missions assumées avec des transferts d'activités par externalisation vers le secteur marchand ; moins d'effectifs pour des conditions de travail dégradées ; moins de titulaires pour plus de précaires ; moins de place au déroulement de carrière et plus d'individualisation des rémunérations

Se soumettre ou se démettre

Le gouvernement entend mettre aux ordres les agents publics: renforcement du pouvoir disciplinaire, précarité accrue par un recours massif aux non-titulaires, renforcement de l'arbitraire dans la rémunération et les promotions, mobilités forcées, mise en dépendance de l'encadrement supérieur avec le pouvoir politique, coups de rabot inédits sur les missions dévolues aux instances qui défendent les droits des agents.

Ces dispositions augurent d'un changement radical de la conception et de la reconnaissance de l'encadrement de direction, dont l'indépendance vis-à-vis du politique dans le cadre de la continuité du service public laissera la place au devoir de loyauté quel que soit le contenu des directives. La reconnaissance de la qualification sera aléatoire, selon des critères opaques et réduits, puisque les dits "hauts potentiels" seront incités à partir dans le privé !

Cela va de pair avec une autre conception de la fonction publique substituant au principe d'égalité de traitement des usagers, des critères de solvabilité des clients et d'abandon de missions.

Une fonction publique réduite au minimum, où la qualité cède le pas à l'austérité budgétaire, et qui n'a besoin que de quelques cadres aux ordres, privés de leur éthique professionnelle et citoyenne.

La CGT ne laissera pas faire cette œuvre de démantèlement

Tout au contraire, nous voulons amplifier notre combat dans une toute autre logique de développement, articulant les progrès économiques, sociaux et environnementaux pour le plus grand nombre.

C'est pourquoi nous agissons au niveau national, en intersyndicale, et localement informons les agent.e.s de la Fonction publique, usager.ère.s.

Nous allons le faire à Bercy lors du **café syndical le 25 mars** avec la participation de Jean-Marc CANON, Secrétaire général de l'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat

Tout au long de ce CTAC, ainsi que les suivants de cette mandature, nous reviendrons sur les revendications de la CGT pour promouvoir des services publics toujours au service des citoyen.n.e.s et dotés des moyens nécessaires pour leur fonctionnement et l'accomplissement de leurs missions publiques.